

Communiqué de presse

MRC de Montcalm



Pour diffusion immédiate

La MRC de Montcalm et ses sections locales syndicales parviennent à une entente suite à la régionalisation du service de sécurité incendie

Sainte-Julienne, le 14 décembre 2023 – La MRC de Montcalm et les trois sections locales syndicales sont ravies d'annoncer aujourd'hui la conclusion d'une entente portant sur le regroupement de trois conventions collectives distinctes. Cette avancée significative découle de la récente régionalisation des municipalités de Saint-Calixte et Sainte-Julienne, entrée en vigueur le 1er janvier dernier.

Les parties prenantes, réunies autour de la table des négociations, ont travaillé de manière collaborative et constructive pour parvenir à un accord mutuellement bénéfique. Cette entente unifiée représente un jalon important dans le contexte de la nouvelle structure régionale et témoigne de l'engagement des parties envers la stabilité, l'efficacité et le bien-être des employés concernés.

Chacune des parties impliquées exprime sa satisfaction quant à cette entente, soulignant l'esprit de coopération et de compréhension qui a présidé aux négociations. L'harmonisation des conventions collectives est perçue comme un pas significatif vers une gestion plus intégrée et cohérente des ressources humaines, tout en préservant les droits et les avantages des travailleurs.

« Cette entente témoigne de notre volonté commune de travailler ensemble pour le bien de nos employés et de la communauté dans son ensemble. En unifiant nos conventions collectives, nous établissons des bases solides pour l'avenir, renforçant ainsi la stabilité et la cohérence au sein de notre organisation régionale. Je tiens à féliciter et remercier les représentants autant du côté patronale que syndicale ayant contribué au sujet de ce dossier. », a déclaré Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm

Les 3 sections locales syndicales se félicitent également de cette résolution harmonieuse, soulignant que l'entente reflète un compromis équitable qui prend en compte les intérêts des travailleurs tout en favorisant l'efficacité opérationnelle.

« Nous sommes convaincus que cette entente assure une transition harmonieuse pour nos membres, préservant leurs droits et avantages tout en favorisant une gestion optimale au sein de la MRC régionalisée. Nous saluons l'esprit de collaboration qui a caractérisé ces négociations » a déclaré Maxime Valade, conseiller syndical SCFP-FTQ / secteur municipal

Communiqué de presse

(suite

La MRC de Montcalm et les 3 sections locales syndicales se réjouissent de cette entente historique qui s'inscrit dans une démarche positive pour l'avenir de la région. Elles réaffirment leur engagement envers la collaboration continue et la recherche de solutions constructives pour le bénéfice de tous.

Notons que cet exercice constituait un objectif d'arrimage des 3 conventions collectives en vigueur et non d'une négociation complète des conditions des pompiers et pompières.

À propos de la MRC de Montcalm

Notre territoire, composé de 10 municipalités locales, offre à près de 60 000 citoyens un cadre de vie enchanteur, proche de la nature tout en étant à proximité des grands centres tels que Laval, Montréal et Joliette. Nos terres fertiles, riches d'histoires et d'une culture forte, constituent notre patrimoine. Avec une zone agricole couvrant plus de 60 % de la région, la MRC de Montcalm abrite la zone agricole la plus active et prospère au Québec. Nous sommes également témoins d'un secteur récréotouristique en plein essor, d'industries florissantes, et d'une population des plus chaleureuses : les Montcalmois et Montcalmoises.

-30-

Source :

Madame Stéphanie Therrien, B.comm.OMA

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

Directrice des communications, de la culture et du tourisme

MRC de Montcalm

450 831-2182, poste 7092

stherrien@mrcmontcalm.com